



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E66084

VALABLE JUSQU'AU 03/07/2027

ÉDITÉ LE

01/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1995

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CLERMONT FERRAND 1995B00306

Siret : 401 618 632 00012

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 83 01996

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 163037833 L - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 163037833 L - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : ENTREPRISE ROUSSEL SARL

18 RUE DE LA CROIX DU TRY  
PETIT CHAMBOIS  
63230 MAZAYE

Téléphone : 04 73 88 74 04

Fax :

Portable : 06 80 23 45 91

Site Internet : <http://www.couvertureroussel.com>

E-mail : [sarl.entr.roussel@akeonet.com](mailto:sarl.entr.roussel@akeonet.com)

Responsabilité légale :

ROUSSEL THIERRY CO-GÉRANT / ROUSSEL GABIN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	27/06/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	27/06/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	27/06/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	27/06/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	20/07/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	20/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.